

# Le plan d'eau de Mézières-Écluzelles

**Une promenade sur les balcons du plan d'eau, dont la superficie égale celle des grands étangs d'Île-de-France.**

- 1** Se diriger vers le centre du village et prendre à droite la D 116 sur 150 m.
- 2** Continuer et gagner le centre nautique.
- 3** Traverser le parking gravillonné et emprunter l'allée qui longe l'étang par la gauche. Tourner à droite vers la passerelle, poursuivre le long de l'étang puis de la route et revenir au centre nautique. Contourner les bâtiments par l'arrière.
- 3** Au portail, emprunter la D 116 à gauche.
- 2** Suivre le chemin à droite qui grimpe à flanc de coteau. En haut de la côte, continuer tout droit (*point de vue sur le plan d'eau et la vallée*), puis longer le bois sur 200 m.
- 4** S'enfoncer dans le bois par le premier chemin à gauche. Le suivre sur 500 m en serpentant dans le sous-bois, avant d'arriver à la lisière. La longer à droite, couper la D 308 et prendre le chemin en face sur 300 m.
- 5** Emprunter le chemin à droite sur 1 km. Au bois de Morainville, aller à droite. Le chemin longe le bois, puis des vergers et débouche sur la D 308.
- 6** Aller tout droit. Passer le cimetière, l'église. Franchir l'Eure par deux ponts successifs. Après le virage, s'engager rue Saint-Hilaire à droite. Prendre la rue à droite, traverser la D 929 et continuer dans la rue qui monte vers le coteau sur 100 m.
- 7** Emprunter la route à droite qui devient chemin. Il monte sur le plateau et suit la lisière du bois sur 1 km.
- 8** Prendre le chemin qui descend vers la vallée à droite sur 150 m. Tourner à gauche et passer devant un réservoir. Suivre la D 309-4 à droite (*vue sur la vallée et plan d'eau*) vers la vallée sur 300 m. Virer à gauche. Le chemin longe sur 800 m une ancienne voie ferrée.
- 9** Tourner à droite, couper la D 929 à gauche et prendre le chemin empierré à droite vers la rivière. Le chemin passe près des ruines de l'ancien village de Luray. Près du moulin de Mézières, emprunter la D 152 à droite et rejoindre l'église.